

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 505

présenté par
Mme Buis, rapporteure

ARTICLE 7 BIS

À la première phrase de l'alinéa 9, supprimer le mot :

« considéré ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.